

et des effets. Les républicains dispersés rentraient dans la place en s'en allant paillasse. Les défections continuent dans le camp républicain. Le roi a visité hier l'hôpital d'Yrasche où étaient les blessés abandonnés par Moriones à Biurrun. » CASTILLO. » Cette dépêche suffira à démontrer la fausseté des télégrammes de Santander adressés à Londres pour mentionner une prétendue blessure grave, que le roi aurait reçue à Durango.

Il y a, d'Yrasche à Durango, plus de deux jours de route.

ALLEMAGNE. — Arrestation de M. d'Arnim.

Berlin, 6 octobre. Les journaux confirment que le comte d'Arnim a été arrêté pour avoir soustrait des documents importants appartenant à l'Etat. L'arrestation a eu lieu de la manière suivante :

Trois fonctionnaires de la justice criminelle de Berlin, deux fonctionnaires du tribunal civil et deux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères se présentèrent dimanche, dans l'après-midi, au domicile de M. d'Arnim à Nassenheide, près Stettin, et demandèrent au comte de leur remettre sept lettres revêtues de la signature du prince de Bismarck et adressées au comte d'Arnim alors qu'il remplissait les fonctions d'ambassadeur.

M. d'Arnim déclara qu'il ne se croyait pas obligé de rendre les lettres en question, parce que ce n'étaient des lettres particulières du prince de Bismarck. On procéda alors à une perquisition pendant laquelle la maison fut rigoureusement surveillée. Cette perquisition n'eut aucun résultat. On présenta ensuite au comte d'Arnim l'ordre d'arrestation lancé contre lui par le tribunal civil de Berlin, et M. d'Arnim s'y conforma immédiatement et fut conduit à la maison d'arrêt de cette ville.

Une autre perquisition a eu lieu dimanche dans l'après-midi au domicile que le comte d'Arnim possède à Berlin; mais les recherches y ont été également infructueuses.

Une troisième perquisition a été en outre opérée hier matin chez le fils du comte d'Arnim, officier aux dragons de la garde de Berlin, par deux fonctionnaires de la justice criminelle; cette perquisition n'a pas eu non plus de résultat.

La famille du comte s'appuyant sur les certificats des médecins, qui attestent le mauvais état de santé de M. d'Arnim, essaie d'obtenir sa mise en liberté provisoire.

Berlin, 6 octobre. Le tribunal n'a encore pris aucune résolution touchant la demande d'élargissement formulée en faveur du comte d'Arnim par Mme d'Arnim et sa belle-mère, qui ont offert de déposer entre les mains de l'autorité la caution qui serait jugée nécessaire.

Buenos-Ayres. — Notre correspondant de Rio-Janeiro nous télégraphie, à la date du 5 octobre, les détails suivants sur la révolution de Buenos-Ayres :

On confirme la nouvelle de l'insurrection de Buenos-Ayres. Les dernières informations présentent la situation comme très grave. C'est bien le général Mitre qui est à la tête du mouvement. La flotte, sous les ordres de Gellyoles, a pris parti pour les insurgés. Ceux-ci sont en ce moment rassemblés à San Martin et à Kivilkay.

Dès que le gouvernement a eu connaissance de la révolution qui venait d'éclater, il a proclamé l'état de siège à Buenos-Ayres, Entre-Rios, Recife, Santa-Pé et Corrientes. La Chambre siège en permanence, et la garde nationale a été immédiatement mobilisée. Les troupes du gouvernement, commandées par les généraux Ribas et Arredondo, se concentrent à Belgrano.

Un engagement a déjà eu lieu, le 1er octobre, dans lequel les insurgés ont eu le dessous. Dans ce combat, un général insurgé, Zanowski, a été tué. Néanmoins, malgré ce premier avantage, on considère le mouvement comme ayant un caractère très sérieux. La patrie républicaine de Buenos-Ayres. Des troupes nombreuses marchent sur le siège.

Une fois (c'était le samedi précédent), un nouveau changement était survenu dans ma physiologie, changement qui reflétait, je le suppose, le faux et dangereux bonheur auquel je me livrais sans scrupule. Me voyant ainsi le front calme et serein, l'air souriant elle parut d'abord satisfaite, puis, après m'avoir quelque temps considérée, elle me dit :

— Lorenzo est-il de retour ?

— Non.

— Elle doit penser.

— Sais-tu quand il reviendra ?

— Je l'ignore, dis-je avec amertume, et je commence, en vérité, à ne plus attendre son retour et presque à ne plus le désirer.

Je vis un petit mouvement de ses deux mains jointes, comme un léger tressaillement. Elle releva ses grands yeux, et, me regardant en face, elle me dit :

— Prends garde !

Ce regard et ces mots m'avaient fortement troublée et j'étais devenue rêveuse jusqu'à l'heure de la soirée où la présence de Gilbert était venue me les faire oublier.

J'y songeais aujourd'hui, et peut-être ce souvenir contrariait-il à la répugnance que j'avais à aller au couvent.

Peut-être aussi ajouta-t-il à la sensation insupportable que j'éprouvais lorsque je me trouvais dans le parloir, ce même parloir où j'étais entrée pour la première fois avec un effroi dont j'avais perdu la mémoire, tant l'impression qui lui avait succédé depuis était différente !

En effet, quels que fussent la joie, le trouble, l'émotion, ou, comme aujourd'hui,

du gouvernement et l'on craint que ce n'en puisse résister longtemps.

Dès le début de l'insurrection, le général B. Mitre a envoyé sa démission de général au président. Celui-ci a confié le commandement général des troupes au vice-président de la République, Aizma. Les dernières nouvelles présentent la situation du gouvernement comme très critique. Le commerce est arrêté, les échéances ajournées; les boutiques, les administrations publiques et la douane sont fermées. Le régiment de Concha s'est révolté et a fait cause commune avec les insurgés. Quelques émeutes ont eu lieu dans les rues, à la suite desquelles un grand nombre de personnes des deux côtés ont été arrêtées. Les résidents étrangers se réfugient dans leurs consulats respectifs et réclament leurs passeports, dans la crainte d'être compris dans la levée en masse décrétée par le gouvernement.

## Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Une foule nombreuse de parents et d'amis conduisit ce matin à sa dernière demeure un des jeunes hommes les plus distingués de notre ville, M. Louis Legrand-Wibaux, mort à l'âge de 28 ans, après de longs mois de maladie.

Frappé cruellement par le malheur, à l'aurore de sa jeunesse, Louis Legrand semblait vouloir adoucir sa douleur en faisant le bien autour de lui; toutes nos œuvres charitables le comptaient parmi leurs bienfaiteurs; toutes les idées généreuses trouvaient un écho dans son cœur.

Il fut l'un des promoteurs les plus ardents du Cercle catholique des ouvriers. Comme tous les hommes clairvoyants, il s'était rendu compte des nécessités de l'époque et des devoirs qu'elles imposent aux classes dirigeantes. Il avait compris que la bourgeoisie surtout ne pourra conjurer une crise sociale qu'en se rapprochant des classes laborieuses et en mettant à leur service, non seulement sa fortune, mais surtout son temps, son savoir, son intelligence. Dans nos cités prospères, l'ouvrier est à peu près assuré du pain du corps; il recherche maintenant la manne de l'âme; il a soif de vérité, il y a droit, et bien coupables et bien imprudents seraient ceux qui la lui refuseraient !

Jusqu'à ses derniers jours, M. Legrand reportait sa pensée vers cette œuvre déjà si florissante et qu'il voulait développer encore. Ses amis recueilleront ce vœu suprême et uniront leurs efforts pour le réaliser.

Membre de la Société d'émulation de Roubaix, dont il était devenu le président, M. Legrand a publié dans les *Mémoires* de cette société plusieurs travaux remarquables, notamment une *Etude historique sur les corporations d'arts et métiers*. Cette étude, qui restera malheureusement inachevée, témoigne de la grande érudition et du goût littéraire de l'auteur.

Adonné aux travaux de l'initiative, doué d'un grand esprit d'initiative, Louis Legrand était appelé à rendre de utiles services à sa ville d'adoption. Si par suite sera vivement ressentie par nous tous, qui l'avons connu et aimé. Tous, nous offrons la respectueuse expression de notre douleur et de nos regrets au vénérable aïeul qui pleure aujourd'hui entre deux tombes et deux berceaux.

M. Edouard Desbouvries, président du Cercle catholique des Ouvriers, a

huit, l'angoisse que j'y apportasse, au bout de quelques instants, une tranquillité inexplicable semblait répondre en moi-même à ce que m'environnait. Les pulsations de mon cœur et de mon poulx s'apaisaient et j'éprouvais l'effet que produit un air pur et vivifiant chez ceux qui quittent un air épais et fiévreux. Ces murs dépourvus eux-mêmes, ces sièges de bois, cet ensemble de simplicité extrême et d'extrême austerité, tout m'inspirait une sorte d'atrait dont eussent été fort surpris ceux qui me voyaient chaque jour dans ma somptueuse demeure, entourée de tout ce que le luxe et le goût le plus raffiné pouvaient rassembler autour de moi. Cet atrait incompréhensible à moi-même était comme l'un de ces parfums vagues que l'on respire en côtoyant une rive cachée aux yeux et qu'on devine sans pouvoir encore l'apercevoir !

Mais ce jour-là, ces mêmes impressions, au lieu de produire leur effet accoutumé (essentiellement doux et calmant), me causèrent un malaise égal à un remords, et bientôt je trouvais ma solitude si difficile à supporter, que je fus l'idée de profiter du temps qui me restait pour quitter le couvent sous un prétexte quelconque sans voir ma sœur. Mais la force que, grâce au ciel, je possédais encore et qui m'avait amenée là, m'y retint, et je demeurai à la place où j'étais absorbée dans des pensées que je n'osais pourtant pas approfondir, tant elles me semblaient discordantes avec le lieu où je me trouvais, et différentes maintenant de ce qu'elles m'apparaisaient dans la lumière, où je les avais regardées une heure auparavant.

(A suivre.)

Prononcé ce matin le discours suivant sur la tombe de M. Louis Legrand :

Membre du cercle catholique d'ouvriers, le cœur ému, je ne puis laisser former cette tombe sans dire ce qu'a été pour nous l'ami, le bienfaiteur que nous pleurons.

M. Louis Legrand, depuis qu'il habite Roubaix, a toujours été un modèle pour tous. Fervent chrétien, attaché à toutes les bonnes œuvres, membre du comité catholique, il prit une part très active à l'organisation de notre cercle catholique d'ouvriers qu'il affectionnait tout particulièrement. Il avait compris la nécessité d'un rapprochement entre les patrons et les ouvriers, dans une ville industrielle comme Roubaix.

Il sentait tout le bien qui peut résulter de ces réunions de catholiques qui ne craignent pas d'affirmer hautement leurs principes religieux.

En acceptant de faire partie de la commission administrative de notre cercle, M. Louis Legrand connaissait les devoirs, les charges qu'il aurait à remplir. Tous, nous pouvons lui rendre ce témoignage qu'il a toujours été d'un zèle et d'un dévouement admirables.

Si je voulais redire toutes les démarches, les courses, les correspondances qui avaient pour but l'installation, la direction et le développement de notre cercle, je devrais passer en revue tous les jours que notre regretté confrère a passés au milieu de nous.

Dieu, infiniment juste, lui a tenu compte de ses bonnes œuvres, et maintenant, je l'espère, il en reçoit la récompense.

Si Monsieur Louis Legrand avait pour les membres du cercle une affection profonde, je puis dire au nom de tous qu'il était bien payé de retour. Tous le vénéraient. Tous l'aimaient. Depuis que sa maladie avait pris un caractère inquiétant, que de ferventes prières se sont élevées vers le Ciel pour que le bon Dieu conservât à notre œuvre naissante ce cher et zélé protecteur. Dans sa sagesse impénétrable Dieu ne nous a pas exaucés !

A votre exemple, cher et vénéré bienfaiteur, nous nous soumettons à la sainte volonté de Dieu.

Pour vous, du haut du Ciel que vos vertus vous ont mérité, continuez à protéger notre cercle !

Adieu, cher et vénéré Monsieur Legrand, votre souvenir vivra à jamais dans nos cœurs !

Le maire de la ville de Roubaix présente ses condoléances et une bourse pour l'enseignement spécial et une bourse pour les études latines sont vacantes au collège; un concours pour l'obtention des dites bourses aura lieu jeudi 15 courant.

Les postulants peuvent se faire inscrire au secrétariat de la Mairie, jusqu'au 14 inclusivement.

Roubaix, 5 octobre 1874.

C. DESCAT.

L'ouverture des cours gratuits de sciences et d'arts pour l'année 1874-1875, aura lieu de la manière suivante :

ÉCOLES ACADÉMIQUES

1. Classe de peinture. — Professeur, M. Mils. — Peinture d'après le modèle vivant, peinture de fleurs, fruits et décors. — Dessin d'académies, d'après la Bosse. — Entrée rue Neuve.

2. Classe de dessin artistique. — Professeur, M. Letombe. — Esquisses, têtes ombrées, ornements. — Entrée rue Neuve.

3. Classe de M. Loselcer. — Ligne droite et dessin qu'elle peut former; lignes courbes. — Copie de la figure humaine. — Entrée rue Neuve, au second.

4. Classe de dessin d'architecture et de mécanique. — Professeur, M. Roussel. — Il y aura deux cours, l'un pour les études préparatoires, l'autre pour les études d'application à l'école de la rue des Fabricants.

Tous ces cours recommenceront le mardi soir 6 octobre à 5 heures et demie. — On n'y peut-être reçu avant l'âge de neuf ans.

5. Classe de mathématiques, classe élémentaire. — Professeur, M. Aristide Faidherbe.

— Arithmétique : système métrique, fractions ordinaires. — Extraction de la racine carrée, théorie des proportions. — Géométrie. Toute la géométrie plane, avec ses applications à l'arpentage, au levé des plans, au dessin linéaire. — A l'école du Trichon, les mardi, mercredi et vendredi à 8 heures.

6. Cours de chimie et de physique. — Professeur, M. l'abbé Vassart. — Étude de la chaleur et de l'électricité. — Étude de la teinture et des matières colorantes. — Entrée au collège, le lundi à 8 heures du soir.

7. Cours de droit commercial. — Professeur, M. Hindré. — Le professeur expliquera avec le titre V du code, le mécanisme des opérations de bourse, les règles applicables aux agents de change et aux courtiers; la loi de 1863, relative aux transactions commerciales; les dispositions du code civil sur le nantissement, le titre VI sur les commissionnaires pour achats et ventes sera l'objet d'un examen approfondi. Il examinera aussi les entreprises de transport par chemins de fer, canaux, messageries; la formation et l'exécution des conventions commerciales. — Entrée, école de la rue des Fabricants (au 1<sup>er</sup> à gauche) le samedi à 8 heures 1/2.

8. Cours de langue allemande. — Professeur, M. Wilhem. — Entrée rue Neuve, les mercredi et samedi, de 8 à 10 heures.

9. Cours de langue anglaise. — Professeur,

M. Yonge. — Entrée, salle du collège, les mardi et samedi à 8 heures.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Les cours de musique vocale et instrumentale s'ouvriront le mardi 6 octobre, dans les locaux ordinaires.

Cette école comprend 11 classes, sous la direction générale de M. Victor Delannoy.

1. Une classe élémentaire de solfège. — Professeur, M. Victor Delannoy.

2. Une classe supérieure de solfège. — Même professeur.

3. Une classe élémentaire de solfège pour les demoiselles. — Professeur, Mme Saignave.

4. Une classe supérieure de solfège. — Même professeur.

5. Une classe de chant d'ensemble pour les adultes. — Professeur M. Julien Catteau.

6. Une classe de violon. — Même professeur.

7. Une classe de clarinette. — Professeur, M. Lebaqz.

8. Une classe de flûte, hautbois, basson et saxophone. — Professeur M. Knorr.

9. Une classe de cor, à piston, bugle et trompette. — Professeur M. Boulcourt.

10. Une classe de cor, alto et basse. — Professeur M. Désiré Catteau.

11. Une classe de baryton, trombone et bombardon. — Professeur, M. Sjaamar.

Roubaix, le 30 septembre 1874.

Le Maire, CONSTANTIN DESCAT.

On nous écrit de Tourcoing :

Nous croyons utile de faire connaître les divers incidents de la lutte électorale dans le canton nord de Tourcoing, afin que nos lecteurs puissent rendre à chacun selon ses œuvres.

Le comité républicain qui veille sur la cité tourcoingnoise, pour servir ses rancunes et la bonne cause, ne devait pas laisser sans concurrent M. Roussel-Defontaine. Etre administrateur dévoué autant qu'intelligent, et pas républicain, quel crime abominable ! Pour lui faire expier ce forfait, notre comité se mit en quête, et alla frapper à plusieurs portes à Tourcoing, à Halluin, Roncq, etc. Enfin, las de refus mais, non croché, car nos démagogues roulent en carrosse, il s'en vint comme le héros de la fable en la demeure du citoyen Cuisinier, officier de santé, et radical, qui ouvrit les bras à ses frères et amis.

Il fallait désormais travailler l'élection Cuisinier. C'était l'œuvre des soldats, car les chefs, en bons démocrates, commandent l'action de loin, et ne descendent pas sur le champ de bataille; ils ont des auxiliaires actifs, voyageurs, parcourant la ville et la campagne, semant la calomnie, l'insulte et l'argent.

Vanter les capacités administratives de M. Cuisinier fut grotesque; on ne l'essaya même pas, et pour ne pas effaroucher nos honnêtes populations, le titre de républicain lui-même, *proh pudor!* fut laissé aux oubliés ! Calomnier son adversaire sembla plus aisé.

Ausité émissaires en campagne, s'adressant particulièrement aux ouvriers et leur tenant à peu près ce langage : le maire de Tourcoing sacrifie vos intérêts; par sa faute vous payez le pain et la viande fort cher. Il travaille pour les riches, il est leur candidat; votez pour M. Cuisinier, candidat du pauvre et son défenseur naturel.

Dans un village où toute l'industrie repose sur le rouissage du lin, on alla dire partout que M. Roussel avait promis à ses électeurs tourcoingnois de faire cesser le rouissage qui gâte les eaux de la lys, etc., etc. Toute cette argumentation était arrosée de bière, genièvre et eau-de-vie, à tel point qu'un électeur ouvrier disait dimanche en son langage : « Tout ça, ce n'est pas du vote... c'est du genièvre ! »

Pour les électeurs plus éclairés, l'*Echo du Nord* entra en scène. Le premier argument du journal lillois, et le plus fort sans doute, consistait dans les délégués de l'administration avec le capitaine de la musique municipale. Tout le monde sait que pour tapage nocturne, le dit capitaine a eu naguère mille à partir avec la police et le tribunal correctionnel. Mais on trouve difficilement la liaison entre ces faits et l'élection du 4 octobre. Cet argument n'a pas du rallier beaucoup de suffrages; l'argent du capitaine et ses nombreux porteurs de bulletins valaient mieux, sans contredit, pour la cause Cuisinier.

L'*Echo* reproche ensuite au maire de Tourcoing, l'agglomération sur un même quartier de la ville, de l'Hôtel Dieu dont M. Roussel n'a jamais vu la fondation, de l'abbatier parfaitement situé au Nord, à une extrémité de la ville, du cimetière que l'administration nouvelle a reculé, des bassins des eaux de la Lys, bâtis là où ils se trouvent par la raison naturelle que l'eau suivant les lois de la pesanteur (revoyez votre physique, *Echo*) les bassins devaient être construits sur le point le plus élevé dans la direction de la Lys, etc., puis encore de ne pas éclairer un quartier, et d'avoir abandonné son poste pendant la guerre, alors qu'un dissentiment grave avec la commission administrative forçait ses adjoints à donner leur démission et à lui-même à les suivre dans leur retraite, alors que, de plus, la mort de son genre l'appelait en toute hâte dans le Midi de la France.

Nos lecteurs trouveront que, malgré sa longue expérience, l'*Echo* était en cette occurrence un pauvre athlète; mais ceux qui l'avaient ainsi fait entrer dans la lice, connaissent les vieux proverbes : « Meurtre toujours, il en restera quelques chose. »

Il en est resté un nombre de voix assez important pour la candidature radicale. La conduite de M. Roussel dans cette élection a été celle d'un homme qui se respecte et qui ne veut pas descendre avec ses adversaires jusqu'à les imiter.

On vient de placer les statues qui doivent orner la façade de l'église St-Maurice à Lille. Elles produisent le meilleur effet. D'ici à peu de jours, du côté, le nivellement et le pavage du

parvis seront commencés et cette nouvelle entrée sera livrée aux fidèles.

On se prépare aussi à hisser très prochainement à leur place les trois cloches que, l'année dernière, on avait dû, par mesure de consolidation, remettre à établir dans le clocher. On peut donc espérer qu'avant peu toute l'église Saint-Maurice sera livrée toute entière au public, et qu'elle aura enfin retrouvé sa voix, depuis si longtemps réduite au silence.

L'opéra inédit de *Jeanne-Maillotte*, si nous en croyons les renseignements qui nous viennent de bonne source, ne tardera pas à être mis à l'étude au Grand-Théâtre de Lille et pourra passer, croit-on, fin novembre ou commencement de décembre. Le compositeur de la musique, M. Renaud, qui a tenu jadis garnison à Lille comme sous-chef de musique du 59<sup>e</sup> de ligne, a remis aujourd'hui à la direction du Grand-Théâtre les partitions de l'œuvre. M. Faure, photographe à Lille, auteur du livret, a divisé l'action en trois actes, dont le premier se passe à Lille, au *Jardin de l'Arc*; le second, sous les murs de la ville, dans le camp des *Iurhus*; et le troisième, comprenant deux tableaux, sur les remparts d'abord, puis sur la Grand-Place. (ECHO.)

## Fédération Colombophile Roubaissienne

Concours d'Albert

Donné par la société l'Union fait la Force.

237 pigeons lâchés le 4 octobre, à 8 heures du matin.

PRIX.

1<sup>er</sup> 9 h. 22 1/4, Lefebvre, La Colombe.

2<sup>e</sup> 9 h. 25 3/4, Debaque, Saint-Marc.

3<sup>e</sup> 9 h. 26 3/4, Manchou, Saint-Luc.

4<sup>e</sup> 9 h. 27 1/4, Lavièvre, l'Épervier.

5<sup>e</sup> 9 h. 31 1/4, Niffle, l'Épervier.

6<sup>e</sup> 9 h. 31 1/2, Decottigues, l'Union fait la Force.

7<sup>e</sup> 9 h. 32 1/4, Lampe, La Colombe.

8<sup>e</sup> 9 h. 40 3/4, E. Weerth, Ville de Gand.

9<sup>e</sup> 9 h. 48 3/4, Lampe, La Colombe.

10<sup>e</sup> 9 h. 49, Dumont, la Concorde.

11<sup>e</sup> 9 h. 50, Willems Louis, l'Union fait la Force.

12<sup>e</sup> 9 h. 50 1/4, Manchou, Saint-Luc.

13<sup>e</sup> 9 h. 50 1/4, Manchou, Saint-Luc.

14<sup>e</sup> 9 h. 50 3/4, Lemau, la Colombe.

15<sup>e</sup> 9 h. 51, Decottigues, l'Union fait la Force.

16<sup>e</sup> 9 h. 51 1/4, Michel, l'Abondance.

17<sup>e</sup> 9 h. 51 3/4, Lemau, la Colombe.

18<sup>e</sup> 9 h. 52, Desrouseaux, l'Union fait la Force.

19<sup>e</sup> 9 h. 52 1/2, Willems Jules, l'Union fait la Force.

20<sup>e</sup> 9 h. 52 3/4, Lampe, la Colombe.

21<sup>e</sup> 9 h. 52 3/4, Niffle, l'Épervier.

22<sup>e</sup> 9 h. 52 3/4, Niffle, l'Épervier.

23<sup>e</sup> 9 h. 53 1/2, Paul Hélinck, Pigeon Voyageur.

24<sup>e</sup> 9 h. 54 3/4, Bramme, Franc du Pile.

## État civil de Roubaix

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 4 OCTOBRE.

Pauline Lagache, rue Jacquart. — Juliette Lagache, rue Jacquart. — Désiré Deschamps, rue de l'Épée. — Victor Valcke, aux 3 Puits. — Joseph Franchois, rue de la Basse-Masure. — Jules Egibro, rue Sébastopol. — Louis Beumya, au Petit Beaumont. — François Routhier, rue de Flandre. — Alexandre Bauwens, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Damunster, rue Decresse. — Catherine Barbier, rue de la barbe d'Or. — Félix Knoff, rue Decresse.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 4 OCTOBRE.

Paul Lepers, 2 jours, rue de Lille. — Louis Decréne, 75 ans, marchand de fourrages, rue des Longues-Haies. — Séverine Bonhomme, 1 mois, rue Darbo. — Marie Warrin, 76 ans, ménagère, rue des Longues-Haies. — Louis Legrand, 28 ans, propriétaire, rue Pellart.

— PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 4 OCTOBRE.

Jean Méliard, 35 ans, mécanicien, et Anne Blaupain, 24 ans, peigneuse. — Henri Sturbeaux, 21 ans, tisserand, et Jeanne Durot, 22 ans, dévideuse. — Julien Lemau, 25 ans, sans profession, et Marie Dewyndt, 21 ans, sans profession. — Adolphe Moreide, 27 ans, garçon boulanger, et Mathilde Debaere, 21 ans, soigneuse. — Henri Masure, 21 ans, peintre, et Adèle Duleu, 28 ans, bobineuse. — Valentin Lacasse, 22 ans, domestique, et Rosalie Vincent, 28 ans, cuisinière. — François Serueles, 33 ans, maçon, et Collette Paeschese, 33 ans, dentellière. — Henri Delmas, 45 ans, teinturier et Marie Roubaix, 40 ans, soigneuse. — Louis Pateau, 31 ans, mouleur, et Céline Demaret, 17 ans, peigneuse. — Emile Cayton, 24 ans, maréchal-ferrant, et Jeanne Delathouwer, 23 ans, filense. — Charles Verheyen, 28 ans, teinturier, et Rosalie Bosman, 20 ans, journalière. — Nicolas Lagneau, 34 ans, contre-maître de tissage, et Farelle D'haene, 27 ans, tailleur. — Charles Bourgeois, 29 ans, marchand charcutier, et Marie Frumery, 25 ans, servante.

— MARIAGES, du 5 octobre.

— François Hausens, 30 ans, cordonnier, et Hortense Villers, 27 ans, couturière. — Lévin Galois, 23 ans, teinturier, et Julie Lorthioit, 22 ans, peigneuse. — Edouard Derycke, 46 ans, journalier, et Julie Debruyne, 49 ans, ménagère. — Jean Bouilleugé, 33 ans, déboureur, et Anne Devillé, 32 ans, journalière. — Auguste Janssens, 31 ans, chauffeur, et Charlotte Pionhause, 29 ans, soigneuse. — Henri Deschamps, 23 ans, tisserand, et Léontine Vanilleul, 19 ans, sans profession. — Ivon Vanilstraete, 29 ans, encolleur, et Catherine Pétieulx, 31 ans, journalière. — Joseph Boucher, 25 ans, tourneur en fer, et Hortense Duck, 25 ans, repasseuse.

— LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT.

— In-merrie Alfred Rebois. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.